https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/circulaire-dapplication-du-decret-n-2017-854-du-9-mai-2017-modifiant-le-decret-n-84-431-du-6-juin-1984-fixant-les-dispositions-statutaires-communes-applicables-aux-enseignants-chercheurs/
Circulaire d'application du décret n° 2017-854 du 9 mai 2017 modifiant le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences
19/02/2018
Cette circulaire a pour objet d’expliciter les principales évolutions introduites par le décret n° 2017-854 du 9 mai 2017. Le texte a modifié les statuts particuliers des corps de maîtres de conférences et de professeurs des universités afin d’y intégrer, d’une part, des mesures décidées dans le cadre de la mise en œuvre du protocole «parcours professionnels, carrières et rémunérations» (PPCR) , et, d’autre part, des mesures statutaires diverses notamment relatives au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs qui résultent des discussions de l’agenda social de l’enseignement supérieur et de la recherche (ESR) et du chantier de simplification.